



Délibération n° 27

Conseil Municipal du Lundi 18 décembre 2017

Direction des Finances

Domaine de compétence : FINANCES
7.1 – DECISIONS BUDGETAIRES

Le Lundi 18 décembre deux mille dix sept à 19 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
12/12/2017

Membres présents : 25 puis 26

Membres ayant donné pouvoir : 7

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 0

Nombre de votants : 32 puis 33
(Arrivée de Mme COUSIN Angélique à 20 h 00)

Affiché le 20/12/2017

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Maryse MAILLART, **Adjoint**, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Angélique COUSIN (Arrivée à 20 h), Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Georges BOUCHARD, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bernard GHESELLE à Mr Sébastien BAILLET, Monsieur Joël DACHICOURT à Mr Christian RAMET, Madame Laurie CAFFIER à Mr le Maire, Madame Josiane BOUTOILLE à Mme Christelle BEURAIN, Monsieur Yvon BRIHIER à Mme Maryse MAILLART, Madame Isabelle ROMANCANT à Mr Lucien BONVOISIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Mme Monique VAMBRE.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : 0

Votants : 32 puis 33 (Mme Angélique COUSIN est arrivée à 20 h 00).

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : DECISION MODIFICATIVE n°2 – BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :

Décision modificative n°2 – Budget annexe Port de Plaisance

Vu la délibération n°18 du 11 avril 2017 approuvant le budget primitif 2017 du budget annexe Port de Plaisance,

Vu le procès verbal de réception des travaux de création d'une capitainerie sur le Port Départemental,

Vu le procès verbal de levée de réserve des travaux de création d'une capitainerie sur le Port Départemental,

Considérant qu'il convient d'abonder le chapitre 23 « Immobilisations en cours » afin de procéder au remboursement de la retenue de garantie de l'Entreprise BONVOISIN Didier,

IL convient de modifier les crédits budgétaires sur le budget 2017 comme suit :

| Chapitre | Article | Libellé | Montant |
|--|---------|---|---------------|
| SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES | | | |
| 23 | 2313 | Immobilisations corporelles en cours - Constructions | 1 314,72 € |
| 21 | 2188 | Autres immobilisations corporelles | -1 314,72 € |
| TOTAL : | | | 0,00 € |
| | | | |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver ces modifications.

La délibération est adoptée par 32 voix pour et 1 abstention.

Vu pour être affiché le 20 décembre 2017 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20171218-del27-181217-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2017